

Accessibilité des transports franciliens :
APF France handicap signe une convention avec Transdev
le 18 septembre, une première au niveau francilien

9 personnes sur 10 peuvent éprouver des difficultés d'accessibilité lors de leurs déplacements¹. Face à ce constat, Transdev consolide ce jour son partenariat avec APF France handicap pour renforcer l'accessibilité de ses transports sur toute la région Ile-de-France.

Après une première collaboration réussie dans les départements de Seine-et-Marne et de l'Essonne, Transdev et APF France handicap signent aujourd'hui une nouvelle convention qui concerne désormais toute la région d'Ile-de-France.

Ce partenariat met en exergue :

- **Une évaluation de l'accessibilité d'usage des arrêts de bus des lignes dites "accessibles"** de Transdev sur le territoire désigné, notamment pour les personnes à mobilité réduite et les personnes souffrant de malvoyance.
- **Des actions de sensibilisation du personnel** des sociétés locales de transport, rattachées à Transdev en Île-de-France, **conformément aux exigences d'IDFM lors de l'exploitation d'une ligne de bus accessible.**

Des lignes de plus en plus accessibles

Presque 100% des bus et cars disposent aujourd'hui des équipements nécessaires pour accueillir des personnes en fauteuil. Pour qu'une ligne de bus soit considérée comme accessible aux personnes devant se déplacer à l'aide d'un fauteuil, il faut que 70% des arrêts au moins leur permettent de monter et descendre du bus - **Île-de-France Mobilités finance au maximum légal de 70 % le coût des travaux réalisés par les gestionnaires de voirie pour rendre les arrêts de bus accessibles.**

Les autres critères sont :

- le matériel roulant de la ligne 100% accessible,
- les documents d'information voyageurs mis à jour (schéma de ligne, fiche horaires, sticker UFR dans le bus...),
- le personnel de conduite formé à la prise en charge des personnes en situation de handicap.

Si le réseau de bus à Paris est totalement accessible depuis plus de 10 ans, c'est également le cas de plus de 500 lignes de bus sur l'ensemble de la Région (septembre 2020), chiffre en constante progression (212 en 2014)

¹ Enquête APF France handicap et Ifop, 2019.

Transdev, et ses 31 filiales en Ile-de-France qui opèrent 70 réseaux de bus pour le compte d'Île-de-France Mobilités, a entrepris ce partenariat afin d'augmenter l'accessibilité de ses lignes et ainsi répondre à l'ambition d'Île-de-France Mobilités de rendre plus accessibles l'ensemble des déplacements et permettre aux voyageurs en situation de handicap d'utiliser les transports en commun.

Ce partenariat s'inscrit dans la démarche RSE du groupe, dont l'engagement est de construire une mobilité durable et inclusive.

Grâce à ce partenariat, le personnel des réseaux de transport de Transdev sera sensibilisé aux différents handicaps et conseillé sur les comportements à adopter pour l'accueil des voyageurs en situation de handicap.

100% des lignes du réseau de TVO, filiale de Transdev qui dessert les communes d'Argenteuil, Bezons, Houilles et Sartrouville, sont désormais accessibles.

Laurence Lecomte, directrice régionale APF France handicap Ile-de-France explique que « *Ce partenariat initié avec Transdev IDF depuis 2019 a déjà permis des résultats concluants en Seine-et-Marne et dans l'Essonne. Cette nouvelle convention va permettre à de nombreuses personnes en situation de handicap un déplacement plus aisé sur toute la région Ile-de-France. Malgré trois lois en matière d'accessibilité depuis 1975, la France accuse un retard énorme dans le domaine des transports. Il est primordial d'agir pour la mobilité de toutes et tous partout et de revendiquer l'accès au transport dans des conditions de sécurité, de confort et de fluidité optimales* »

• **L'expérience de difficultés d'accessibilité lors des déplacements : une réalité pour près de 9 personnes sur 10**

Signe de l'acuité de la problématique, **plus d'1 répondant-e sur 2 déclare rencontrer souvent des difficultés d'accessibilité lors de ses déplacements (57 %)** et ils sont **près de 9 sur 10 à indiquer y être confrontés au moins de temps en temps (86 %)**.

Si assez logiquement, les personnes en situation de handicap font davantage état de difficultés (67 % en rencontrent souvent des difficultés), la problématique n'épargne pas pour autant les personnes valides (33 %).



Depuis sa création, APF France handicap est engagée dans un combat pour faire progresser l'accessibilité, convaincue que faire avancer la société sur ce sujet est indispensable non seulement pour les personnes en situation de handicap mais plus largement pour l'ensemble de la population.



APF France handicap est une importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Elle porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire. Rassemblant 85 000 acteurs, dont près de 15 000 salariés, elle intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne grâce à son réseau national de proximité de plus de 550 structures (délégations, services et établissements sociaux et médico-sociaux et entreprises adaptées). L'association agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

<https://www.apf-francehandicap.org/>

Contacts presse

APF France Handicap : Cory HAYAT – 06 87 23 45 85 – cory.hayat@apf.asso.fr

À propos de Transdev

En tant qu'opérateur et intégrateur global de mobilités, Transdev, The mobility company, permet à tous de se déplacer librement. Transdev transporte 11 millions de passagers au quotidien grâce à ses différents modes de transport efficaces et respectueux de l'environnement, qui connectent les individus et les communautés. Transdev conseille et accompagne, dans une collaboration durable, les collectivités territoriales et les entreprises dans la recherche de solutions de mobilité plus sûres et innovantes : ce sont 85 000 femmes et hommes au service de ses clients et passagers. Transdev est codétenu par la Caisse des Dépôts à 66% et par le Groupe RETHMANN à 34%. En 2019, présent dans 18 pays, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 7,4 milliards d'euros.

Contacts presse

Sophie Geng - 06 24 12 13 70 - sophie.geng@transdev.com

Olivier Le Fricc - 06 10 60 58 45 - olivier.le-friec@transdev.com

Guylaine BOIVIN – 06 12 87 62 37 – guylaine.boivin@transdev.com